

carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent et ces six grandes BÊTES qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage. (La Bruy.) Quelle pitié, quelle pauvreté d'avoir dit que les BÊTES sont des machines privées de connaissance et de sentiment ! (Vol.) Rien ne distingue plus l'homme des BÊTES, qui vont aveuglément où on les mène, que l'amour de la liberté. (St-Evrem.) L'appât est l'enseigne du piège; pourtant, BÊTES et gens s'y laissent prendre. (A. d'Houdetot.) On ne sait si les BÊTES sont gouvernées par les lois générales du mouvement ou par une motion particulière. (Montesq.) N'inspirez jamais aux enfants le goût des expériences cruelles; lorsqu'ils sont barbares envers les BÊTES innocentes, ils ne tardent pas à le devenir avec les hommes. (B. de St-P.) Les BÊTES sont, comme les hommes, ce que l'éducation leur fait. (Toussenel.) La guerre chez les hommes fait la paix chez les BÊTES. (Toussenel.)

Du temps que les BÊTES parlaient, Les lions, entre autres, voulaient Être admis dans notre alliance.

LA FONTAINE.

— Fam. Vermine, vers, chenilles, insectes incommodes ou nuisibles : Les BÊTES ont, cette année, mangé tous nos fruits. Il est impossible de coucher dans cette chambre, sans être dévoré par les BÊTES.

— Pop. Animal supposé, dont on menace les petits enfants pour leur faire peur : Si tu cries encore, je fais venir la BÊTE.

— Par plaisant. En feignant de prendre pour un nom d'animal un mot avec lequel on n'est pas familier; chose bizarre, extraordinaire : La parallaxe, dites-vous, quelle BÊTE est-ce là ? (**) Par ma foi, je ne sais pas quelle BÊTE c'est là. (Mol.)

— Dans le langage des moralistes, partie animale, sensitive et passionnelle de l'homme : L'esprit dit : je veux, mais la BÊTE s'y oppose. (Fén.) N'est-il pas juste d'imprimer le sceau douloureux de la croix sur une chair qui a été marquée tant de fois du caractère honteux de la BÊTE ? (Mass.) L'homme est composé d'une âme et d'une BÊTE. (X. de Maistre.) L'esprit porte le corps; et jusqu'à ce que la BÊTE nous écrase, il faut qu'elle obéisse. (Mme L. Colet.)

— Par ext. Personne assimilée en quelque point aux animaux : La superstition transforme l'homme en BÊTE; le fanatisme en fait une BÊTE féroce, et le despotisme une BÊTE de somme. (La Harpe.) Laisse dans l'état de complète ignorance, l'homme est une BÊTE fort dangereuse et fort nuisible à la société. (L.-J. Larcher.) So dit, particulièrement, d'une personne stupide, qui manque d'esprit, de bon sens : Je pâme de rire de votre sottise BÊTE de femme. (Mme de Sév.) Oh ! l'étrange chose que d'avoir affaire à des BÊTES ! (Mol.) L'esprit est si généralement répandu, qu'une BÊTE est à présent, en France, une vraie rareté. (De Ségur.) La BÊTE ne voit pas ce qui est, le voit ce qui n'est pas. (De Bréhan.) La nature n'a fait que des BÊTES, nous devons les sots à l'état social. (Balz.)

Vous autres, fortes têtes, Vous voilà ! vous prenez tous les gens pour des BÊTES.

GRESSET.

Comment prétendez-vous, après tout, qu'une BÊTE Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?

MOLIÈRE.

Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

LA FONTAINE.

Eh bien ! vit-on jamais un esprit plus reptile ? - Puis-je avoir jamais fait une telle imbécie ? C'est une grosse BÊTE et qui n'est bonne à rien.

REGNARD.

— Bête brute, Pléonasme par lequel on désigne, parmi les bêtes, celles qui sont dépourvues de toute sociabilité, et n'ont que des instincts purement bestiaux. Fig. Personne qui a une espèce de brutalité dans ses passions, et qui n'écoute que ses instincts bestiaux.

— Bêtes fauves, Bêtes farouches, Bêtes sauvages, Quadrupèdes qui vivent en liberté dans les bois : Les chasseurs distribuent les BÊTES FAUVES en noires et rousses ou carnassières. (Chapus.) Les hommes ont entre eux l'instinct des BÊTES SAUVAGES; une fois blessés, ils ne reviennent plus. (Balz.) Bêtes féroces, Bêtes carnassières, Quadrupèdes qui se nourrissent de la chair des autres animaux : Celui qui fait du mal à son prochain pour en tirer profit est un méchant; celui qui fait le mal uniquement pour le faire est pire qu'une BÊTE FÉROCE. (Max. orient.) La tyrannie de la faim peut ramener l'homme aux appétits des BÊTES CARNASSIÈRES. (Barbaste.) Fig. Personne sanguinaire : Au premier sang ! grand Dieu, et qu'en veux-tu faire de ce sang, BÊTE FÉROCE ? Le veux-tu boire ? (J.-J. Rouss.) L'humanité sans Dieu est une BÊTE FÉROCE, et une BÊTE lâche. (L. Veuillot.)

— Loc. fam. Bête noire, Bête d'aversion ou simplement Bête, Personne ou chose que l'on hait, pour laquelle on éprouve une aversion irrésistible : Pour les femmes, elles étaient toutes ses BÊTES; à peine pouvait-il souffrir ses parentes. (St-Sim.) Ursule était la BÊTE NOIRE des héritiers. (Balz.) Cabrin était toujours après lui, c'était sa BÊTE NOIRE. (E. Sue.) Le serpent est la BÊTE NOIRE de tous les rédempteurs et de tous les révélateurs. (Toussenel.) La première BÊTE NOIRE de l'enfant est le pion. (Toussenel.) Cet ouvrage a été la BÊTE

NOIRE de certaines femmes. (H. Beyle.) Le mariage était la BÊTE NOIRE de Fourier. (P. Leroux.) La Révolution, pour employer une expression familière, est la BÊTE NOIRE de M. Guizot. (Taxile Delord.) Bonne bête, Une personne de peu d'esprit, mais d'un bon naturel : On a entendu parler de bonnes BÊTES, mais on n'a rencontré que de méchants sots. La bêtise peut être quelquefois cousue à la douceur et parée de modestie; mais la sottise est toujours brodée d'ambition et rembourrée de vanité. (Vic. de Nugent.) Méchante, mauvaise bête, Personne d'un naturel mauvais ou malicieux :

Et ne sais bête au monde pire Que l'écolier, si ce n'est le pédant.

LA FONTAINE.

« Bête du bon Dieu, Personne qui pousse la bonté, la crédulité jusqu'à la bêtise : Moi, bonne BÊTE DU BON DIEU, je n'y entendais point malice. (Balz.) Vivre, mourir en bête, comme une bête, Vivre, mourir sans manifester aucun sentiment, sans faire aucun acte religieux. Remonter sur sa bête, Recouvrer la santé, l'avantage ou le bien qu'on avait perdu; être rétabli dans son emploi : Il ne sera pas assez innocent pour ne pas se servir de cette occasion et remonter sur sa BÊTE. (De Retz.) Nous avons donc remonté sur notre BÊTE ? (Balz.) Faire la bête, Affecter la bêtise : Raoul, ne sachant que répondre, prit le parti de FAIRE LA BÊTE, dernière ressource des gens d'esprit. (Balz.) Signifie aussi refuser quelque chose mal à propos, contre ses intérêts, par timidité, par bouderie ou par une retenue déplacée : Allons ! ne fais pas LA BÊTE, viens dîner avec nous.

— Prov. Qui se fait bête, le loup le mange, Il ne faut pas être trop bon, si l'on ne veut être victime des méchants. « Morte la bête, mort le venin. Un ennemi, un méchant ne peut plus nuire quand il est mort. Le Régent fit de ce proverbe une application qui prouve qu'il ne chérissait que fort médiocrement le cardinal Dubois, dont il subissait cependant l'influence. A la mort de ce trop fameux ministre, qui l'avait forcé de rompre ses liaisons avec le comte de Nocé, le chef des roués, il écrivit au disgracié : « Reviens, mon cher Nocé; morte la bête, mort le venin. Je t'attends ce soir à souper. » C'est encore au moyen de cette locution que certains incrédules expriment la pensée que l'âme ne survit pas au corps. « Reprendre du poil de la bête, Chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal, comme font les buveurs, qui dissipent le malaise que leur a laissé l'ivresse de la veille par l'ivresse du lendemain. « Cette expression, dit M. Quitard, est fondée sur la croyance populaire que le poil de certains animaux, appliqué sur la morsure qu'ils ont faite, en opère la guérison. Del can che morde il pelo sana, dit le proverbe italien : Du chien qui mordit, le poil guérit. Plaine rapporte (liv. XXIX, ch. v) qu'à Rome on croyait guérir ou préserver de l'hydrophobie un homme mordu par un chien chagrin, en faisant entrer dans la plaie de la cendre des poils de la queue de cet animal. » « Au temps où les bêtes parlaient, Expression épiigrammatique, que l'on emploie pour montrer qu'on croit à l'impossibilité d'une chose, et à laquelle Rabelais donnait un sens beaucoup plus satirique, car il disait qu'il n'y avait que trois jours de cela, en ajoutant qu'on pouvait encore abrégé l'intervalle. « Quand Jean-Bête est mort, il a laissé bien des héritiers, Il y a encore bien des sots en ce monde. « La bête est en nos filets. Nous nous sommes rendus maîtres de cette personne par la ruse. « Porter sa bête dans sa figure, Expression fondée sur l'opinion de quelques physiognomistes, qui croyaient voir des rapports frappants de ressemblance entre la tête de certains animaux et celle de certains hommes. Le grand peintre Lebrun, séduit par ce système, chercha à l'accréditer, et il composa une collection de dessins qui offraient les analogies les plus curieuses. Ces idées, répandues dans le monde, y occupaient tant les esprits, qu'un nouvel arrivant ne pouvait se produire dans un cercle sans entendre immédiatement retentir ces mots à son oreille : Quelle bête portez-vous sur votre figure ? De là, cette expression proverbiale. Diderot poussa cette analogie plus loin et prétendit la trouver dans le moral : « De là vient, disait-il, que, sous la forme bipède de l'homme, il n'y a aucune bête innocente ou maléfaisante dans l'air, au fond des forêts, dans les eaux, que l'on ne puisse reconnaître. Il y a l'homme-loup, l'homme-tigre, l'homme-renard, l'homme-pourceau, l'homme-anguille, l'homme-serpent, l'homme-brochet, l'homme-corbeau, et surtout, ajoutait malicieusement le philosophe, l'homme-mouton; car rien de plus rare qu'un homme qui soit homme de toute pièce. Aucun de nous qui ne tienne un peu de son analogue animal. »

— Argot. Filou qui, dans la friponnerie appelée emportage, joue avec la dupe.

— Hist. rom. Les bêtes, Les animaux féroces que, chez les anciens Romains, on faisait combattre dans le cirque, et auxquels on livrait certains des condamnés à mort : Le nouveau catéchumène fut livré aux BÊTES. Aux BÊTES ! tel était le cri poussé contre les chrétiens. Par plaisant. Être condamné aux bêtes, Se dit d'un ouvrage, d'un auteur mal jugé, déchiré par des critiques ignorants et malveillants : Le martyre ne me fait pas peur

qu'on me MÈNE AUX BÊTES, je suis prêt. (J. Sandcau.)

— Ecrit. sainte. La bête de l'Apocalypse, Animal fantastique que saint Jean place dans le ciel, et que quelques-uns prennent pour la figure de l'Antéchrist : Que celui qui a de l'intelligence supprime le nom de LA BÊTE; car c'est un nombre d'homme. Son nombre est de six cent soixante-six. (Apocal.)

— Econ. agric. : Bêtes chevalines, Les chevaux. Bêtes asines, Les ânes. Bêtes bovines ou à cornes, Les bœufs. Bêtes ovines ou à laine, les moutons. Bêtes à poil, les bœufs, les chèvres. Bêtes de trait, Celles qu'on attelle à une voiture.

— Bêtes de somme, Celles qui sont destinées à porter des fardeaux : Le sauvage est si près de ses affaires, qu'il est obligé de traiter sa femme comme une BÊTE DE SOMME. (H. Beyle.) Dans l'esprit du droit divin, le serf, le vilain et le roturier sont toujours le sauvage, que l'intérêt de la civilisation commande de traiter en BÊTE DE SOMME. (Proudh.)

— Fig. Homme condamné à des travaux pénibles et avilissants :

Est-il juste, grand Dieu ! qu'ici-bas d'un seul homme Des milliers d'humains soient les bêtes de somme ! Que tant d'êtres de chair soient des hochets sanglants !

A. BARBIER.

— Bête épaulée, Bête de trait blessée, hors d'état de servir. Fig. Personne absolument sans esprit, sans capacité; homme qui a perdu tout son crédit : C'est une BÊTE ÉPAULÉE que cet homme-là ! (Acad.) Jeune fille déshonorée : On l'a trompée, on lui a fait épouser une BÊTE ÉPAULÉE. (Acad.)

— Vénér. Cerf, sanglier, daim, tout animal qu'on chasse à cor et à cri. Bêtes noires, Les sangliers. Bêtes puantes, Les renards, les putois, les blaireaux. Bêtes fauves, Les cerfs, les chevreuils, les daims, etc. Bêtes mordantes, Les sangliers, les loups, les renards, en général les bêtes féroces que l'on chasse. Bêtes broutantes, Expression par laquelle on désigne d'une manière générale le cerf, le rangier, le daim, le chevreuil, le chamois et le bouquetin : animaux qui se nourrissent d'herbes. Bête rouge, Jeune sanglier qui a de six mois à un an. Bête de compagnie, Jeune sanglier qui passe de sa première année à sa seconde, et qui est ainsi appelé parce que, ne se sentant pas assez fort pour se défendre, il marche toujours avec plusieurs autres.

— Jeux. Jeu de cartes qui se joue absolument comme celui de la mouche. V. ce mot. Bête hombrée, Jeu d'homme espagnol, un peu modifié.

— Mar. Nom commun, en Provence, à tous les bateaux plats de petite dimension.

— Alchim. Bête venimeuse des sages, La pierre philosophale, lorsqu'elle est sublimée. On l'appelait aussi SERPENT.

— Mamm. Bête à la grande dent, Nom vulgaire du morse, dont la mâchoire est armée d'énormes défenses.

— Entom. Bête noire, Nom vulgaire de différents insectes, tels que le ténébrion des boulangers, le grillon domestique, la blatte des cuisines. Bête rouge, Nom vulgaire d'une espèce de puce d'Amérique. Bête à Dieu, Bête à bon Dieu, Bête à Martin, Noms vulgaires de la coccinelle. On l'appelle aussi VACHE À DIEU. Bête à forge ou à la forge, Sorte de coccinelle couleur gris de fer très-foncé, qui vit sur la vigne. Bête à feu, Nom vulgaire de plusieurs insectes, tels que les lampyres, les taupins, les scolopendres, etc., qui jettent, pendant la nuit, un éclat phosphorescent. Bête de la mort, Nom vulgaire d'une espèce de blaps.

— Ornith. Bête de la mort, Nom vulgaire de plusieurs chonettes, et particulièrement de l'effraie, dont le cri a quelque chose de sinistre.

— Encycl. Econ. rur. — Bêtes de trait. On désigne communément sous le nom de bêtes de trait celles qu'on fait servir au tirage, par opposition à celles qu'on réserve pour les services de la selle ou du bât. Cette distinction, toutefois, n'est plus guère admise en agriculture, et l'on confond aujourd'hui, sous l'expression collective de bêtes de trait, tous les animaux que l'on applique au travail, par opposition seulement à ceux que nous avons désignés sous le nom d'animaux de rente.

Depuis un siècle, le nombre des animaux utilisés ou créés par l'agriculture a certainement quadruplé, et, cependant, les bêtes de trait n'ont pas augmenté : bien plus, depuis cette époque, leur nombre a sensiblement diminué. L'explication de ce fait réside tout entière dans les conditions nouvelles de notre état agricole et social. Autrefois, les mêmes animaux pouvaient servir à la fois aux divers travaux de la ferme et à la production de la viande. Puis l'agriculture moderne est venue, et elle a promulgué cet axiome : Bêtes à deux fins, bonnes à rien. Dès lors, la spécialisation, cette grande loi de notre époque, a pris naissance et s'est développée sous l'influence de conditions sociales particulières. En premier lieu, la population s'est accrue dans des proportions inusitées, et, d'un autre côté, une certaine mode de bien-être inconnue à nos pères a pénétré jusque dans les dernières classes du peuple. La consommation de la viande s'est étendue, et il a fallu augmenter par conséquent le nombre des animaux exclu-

sivement réservés à la boucherie, tandis que, en vertu du même principe, le nombre des bêtes de trait se réduisait au strict nécessaire. On peut citer aussi, comme une des causes de la diminution survenue dans le nombre des bêtes de trait, l'emploi des machines, qui viennent offrir au cultivateur les moyens d'exécuter rapidement et à bon marché un très-grand nombre d'opérations agricoles, que l'on n'accomplissait jadis qu'à l'aide de moteurs animés. En même temps que cette réduction avait lieu au profit de la boucherie, le nombre des espèces appliquées au travail diminuait d'une façon analogue. Il est évident, en effet, que le cultivateur, ne conservant que les animaux de travail les plus absolument nécessaires, devait, en raison de ce fait même, apporter un soin tout particulier à les choisir, les plus utiles. C'est ainsi que le cheval, le bœuf et le mulet sont devenus peu à peu les seuls animaux réservés pour l'accomplissement de tous les travaux de la ferme. Ce nombre diminuera encore, et, probablement, dans un avenir plus ou moins prochain, les bœufs disparaîtront à leur tour et ne serviront plus qu'à former des animaux de rente.

Pour le moment, l'espèce bovine fournit encore le plus grand nombre d'animaux de trait. Si l'Angleterre, la Belgique, le nord de la France et quelques parties de l'Allemagne, où l'agriculture a fait les plus grands progrès, emploient presque exclusivement le cheval comme bête de trait, partout ailleurs le bœuf seul est chargé des travaux des champs. Il en est ainsi non-seulement dans la plus grande partie de l'Europe, mais encore dans toute l'Asie; les Arabes en sont encore là; et, dans l'Inde, l'emploi du bœuf s'étend à la selle et au bât. En France, il y a trente ans à peine, le travail agricole des chevaux, comparé à celui des bœufs, était à peu près comme 11 est à 17. Aujourd'hui, la proportion n'est déjà plus la même, et l'on peut prévoir, dès ce moment, que, dans un avenir assez rapproché, le bœuf ne sera plus employé dans notre pays comme bête de trait que là où des circonstances particulières et permanentes imposent ce genre de moteur.

Une des questions les plus vivement controversées dans ces derniers temps était celle de savoir auquel des deux, du cheval ou du bœuf, il convenait de donner la préférence pour l'exécution bien entendue des travaux de la grande culture. Il nous semble que la question, telle qu'elle a été posée, était radicalement insoluble. On voulait établir une règle générale qui permit à chacun d'apprécier a priori la valeur économique des deux moteurs; or, un tel but était réellement impossible à atteindre, par la raison qu'il ne peut y avoir règle absolue là où il n'y a aucun principe général, comme dans le cas dont il s'agit.

Pour apprécier, au point de vue pratique, les avantages et les inconvénients qui résultent de l'emploi du cheval ou du bœuf, il fallait descendre dans le détail des diverses causes qui les produisent; mais qui ne sait que ces causes sont très-diverses, qu'elles varient avec les localités et que de plus, assez souvent, on ne les rencontre pas identiques dans la même localité envisagée à des époques différentes ? Il n'y a donc pas à discuter sur le mérite absolu ou relatif du cheval et du bœuf, considérés comme bêtes de trait appropriées à tous les temps et à tous les lieux; ils ont l'un et l'autre leurs avantages particuliers bien définis, mais ils ne sont réellement à leur place que là où ils se trouvent en rapport avec les circonstances générales et spéciales qui leur conviennent respectivement. On voit par là que l'adoption du cheval au lieu du bœuf, en qualité de moteur agricole, n'est ni un fait arbitraire soumis seulement au caprice, ni l'application pure et simple d'une loi générale, absolue. Si le premier se substitue au second, c'est que les conditions ne sont plus les mêmes. Cette substitution est alors un fait nécessaire résultant du progrès agricole, comme celui-ci lui-même dérive du progrès industriel et social. « Il est d'observation constante, dit M. Gayot, que l'application du bœuf aux travaux agricoles précède toujours l'adoption du cheval comme bête de trait; mais celui-ci remplace inmanquablement celui-là dès que le prix de la terre s'élève. La période culturale qui emploie le bœuf comme animal de labour et de transport est en quelque sorte le point de départ de la civilisation du sol; l'agriculture perfectionnée emploie partout le cheval comme moteur. Le bœuf de travail, moins exigeant pour sa nourriture, convient à une agriculture primitive, à une civilisation peu étendue; alors il suffit à tous les travaux, et le mouton est dans ce cas l'animal qui fournit le plus à la consommation d'une population encore restreinte; dans ce cas encore, le cheval est rare et n'a d'autre emploi que de porter le maître, qui en fait exclusivement sa monture. Mais quand ces conditions changent, lorsque la densité de la population crée des besoins nouveaux, nombreux et pressants, le sol, mieux cultivé, rend plus et donne abondamment pour l'homme et les animaux dont il sait s'entourer. Alors, le mouton ne suffisant plus pour l'alimentation, le bœuf lui vient en aide, et, pour cela, il se fait fabricant de viande; mais, en même temps, il perd une partie des qualités spéciales qui lui rendaient le travail facile; plus il gagne dans l'autre sens, plus il perd dans celui-ci; meilleur il se montre comme bête à viande, plus il s'éloie-